

LA SOLIDARITE,
UNE FORME DE LA CHARITE AUJOURD'HUI.

Depuis une trentaine d'années, de nombreuses voix se sont élevées dans l'Eglise pour appeler les chrétiens à vivre pleinement la solidarité, pour aboutir à une "civilisation de solidarité mondiale" selon le mot du Pape Paul VI dans son Encyclique "POPULORUM PROGRESSIO" (le développement des peuples). Les Evêques de France avaient au programme de leur Assemblée plénière à Lourdes, en novembre 1987, une réflexion sur le sens évangélique de la solidarité.

Après avoir brièvement analysé la pauvreté, près de nous et dans les pays du Tiers-Monde... les évêques veulent aussi partager certaines convictions qui se fondent sur cette affirmation:

"L'amour de préférence pour les pauvres est une des caractéristiques de la révélation en Jésus-Christ du Dieu créateur et rédempteur. La solidarité est une des composantes de la charité. Elle s'enracine dans l'amour par lequel Dieu s'est rendu solidaire de tout homme dans le Christ. Elle est une dimension constitutive de la mission de l'Eglise et de l'identité chrétienne. Elle se traduit par l'usage évangélique de l'argent, le souci de la justice et de la paix. Elle s'exprime par le partage des biens: travail, culture, responsabilités... portée par la prière des croyants, elle s'exprime dans le partage de la foi".

Pour les réalisations concrètes, les évêques insistent sur "la valorisation des temps forts (campagne de carême du C C F D, journée du Secours Catholique, Journée des Missions, etc...)"

P.S. Signalons aussi "SURVIE - ENFANTS DU PEROU" Association créée à Plougonvelin en juin 1985 pour répondre à un appel de Yves PERON. Son but était de construire puis de soutenir dans une banlieue bidonville de LIMA un "Centre Nutritionnel" permettant d'accueillir une vingtaine d'enfants de 2 à 6 ans pour leur donner le "coup de pouce" alimentaire qui les sauvera de la mort, ou au minimum des carences irréversibles de la malnutrition.

Depuis 1986 le centre est prêt et fonctionne sur le bidonville "VILLA DE REYES" (cf Bulletin Municipal de février 1988).

LA NOUVELLE ENCYCLIQUE "SOLLICITUDO REI SOCIALIS, l'intérêt actif

que porte l'Eglise à la question sociale", signée par Jean-Paul II le 30 décembre 1987, est la deuxième encyclique du Pape sur les questions sociales, après LABOREM EXERCENS (1981) sur le travail humain: le travail et l'homme; le conflit entre le travail et le capital; droit des travailleurs; éléments pour une spiritualité du travail, tels étaient les thèmes abordés.

La nouvelle encyclique est publiée, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de POPULORUM PROGRESSIO de Paul VI, pour rappeler et actualiser l'enseignement de l'Eglise sur la question du développement des peuples, elle veut proposer une conception chrétienne du "développement authentique de l'homme et de la société". Elle se situe donc dans la continuité de l'enseignement social de l'Eglise dans le monde moderne inauguré par Léon XIII, mais il faut aussi la situer dans l'ensemble de l'enseignement que donne Jean-Paul II au cours de ses voyages, notamment dans les pays du tiers monde, et de ses grandes interventions dans les instances internationales, à l'ONU et à l'UNESCO notamment, mais aussi dans ses messages annuels pour la Journée de la paix le 1^{er} janvier.

En dix années de pontificat, Jean-Paul II a élaboré sur la justice sociale, la paix et le développement une doctrine qui s'impose de plus en plus aux chrétiens et aux hommes de bonne volonté, autour de la défense de l'homme et de la solidarité nécessaire de toute l'humanité devant les dangers qu'elle court.

Nous empruntons ces quelques lignes au journal "LA CROIX" (Editorial de Jean Potin):

... En vingt ans, le monde a changé; la doctrine sociale de l'Eglise, si elle reste fidèle à ses principes fondamentaux, doit répondre à des questions nouvelles que lui pose une situation sociale qui s'est aggravée partout, dans les pays développés comme dans les pays en voie de développement. Jean-Paul II fait un bilan et indique des directions à l'action.

Le bilan est plutôt sombre (...) L'humanité a fait fausse route, analyse Jean-Paul II. La conception du développement qui l'a guidée n'était pas authentiquement humaine. Elle donnait priorité à l'économie, les résultats montrent l'ampleur de l'échec. Elle s'est résignée au partage du monde en blocs idéologiques, alors que les deux blocs avaient du développer deux conceptions opposées et ne recherchaient en réalité que leurs intérêts. Ce qui a tragiquement manqué à l'humanité, analyse Jean-Paul II, c'est la perception du caractère moral du développement. Celui-ci passera nécessairement par l'homme et par la solidarité réelle de tous les hommes et de tous les peuples.

"Le développement est le nouveau nom de la paix", écrivait Paul VI, "la solidarité est le chemin de la paix et du développement", précise Jean-Paul II. La solidarité est la voie vers cette "civilisation de l'amour" que souhaitait Paul VI.

Le Pape veut entraîner les chrétiens dans des engagements concrets et lucides.

Car ce qu'il appelle "les structures du péché" à l'oeuvre dans le monde actuel ne sont pas un obstacle insurmontable pour celui qui met sa confiance dans le Christ.

De tout temps l'amour préférentiel pour les pauvres, que Jean-Paul II aime à mentionner, a été pour les croyants source de dynamisme.

L'analyse que fait le Pape de la situation est sans concession, mais il garde toute sa confiance en l'homme et en l'humanité, et il sait la faire partager.

A la fin de son ENCYCLIQUE, JEAN-PAUL II conclut:

"En cette Année Mariale, que j'ai proclamée pour que les fidèles catholiques regardent toujours plus vers Marie qui nous précède dans le pèlerinage de la foi et qui, dans sa sollicitude maternelle, intercède pour nous auprès de son Fils notre Rédempteur, je désire lui confier et confier à son intercession la conjoncture difficile du monde contemporain, les efforts que l'on fait et que l'on fera, souvent au prix de grandes souffrances, pour contribuer au vrai développement des peuples, proposé et annoncé par mon prédécesseur Paul VI... Sainte Mère de Dieu, ne méprise pas nos prières quand nous sommes dans l'épreuve, mais de tous les dangers délivre-nous toujours, Vierge glorieuse, Vierge bienheureuse..."



PLUGONVELIN

ET SON PASSE

FEVRIER

* - le 07 février 1910, décès de l'abbé Yves-Marie ABGRALL, âgé de 30 ans, né à LAMPAUL-GUIMILIAU et vicaire à Plougouvelin depuis trois ans. On lit dans l'article rédigé par un journaliste de Brest lors de cet événement: "Aux paroissiens de Plougouvelin il s'est livré tout entier; il leur avait déjà donné et son coeur et sa vie, il leur confie maintenant la garde de son corps".

Les paroissiens ont respecté ce dépôt. L'abbé ABGRALL repose au cimetière dans la "TOMBE DES PRETRES" où sont réunis:

- Jean LE BRAS, recteur, né à GOULIEN, décédé le 23 février 1869;
- Guillaume GARICHON, recteur, né à QUIMPER, décédé le 07 avril 1883;
- Joseph-Marie SAGOT, recteur, né à BREST, décédé le 22 septembre 1907;
- François LE MEUR, recteur, né à PORSPODER, décédé le 10 mai 1919;
- François-Marie LE COZ, prêtre en retraite, né à PLOUARZEL, décédé le 03 janvier 1918;
- François-Marie FERELLOC, prêtre, né à PLOUGONVELIN, décédé le 16 janvier 1944;
- Jean-Marie CORNEC, prêtre, né à PLOUGONVELIN, décédé à PLOUGASTEL le 23 mai 1954;
- René MICHEL, clerc, décédé à PLOUGONVELIN le 21 septembre 1893;
- Anne-Louise LE LANN, religieuse du Saint-Esprit, née à PENCRAN, décédée le 13 mars 1916.

*- le 02 février 1929, Monsieur DUPONT, chef gardien au phare de Saint Mathieu est fait CHEVALIER de la LEGION D'HONNEUR "pour avoir exercé ses fonctions avec conscience et un dévouement quotidien, plus particulièrement pendant la guerre de 14-18".

*- le 08 février 1949, cérémonie de remise de leur drapeau aux ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE de Plougouvelin.

*
*
*

MARS

*- le 15 mars 1396, JEAN IV, duc de Bretagne, envoie Guillaume de KERLECH, abbé de Saint Mathieu, messire Estienne GOYON son amiral, Henri du JUCH son chambellan et Gillet son écuyer et garde-robier, auprès du roi d'Angleterre pour le supplier "de délivrer et requerre la délivrance de ma ville et chastel de Brest".

*- le 25 mars 1905, TEMPETE. Ancré au Trez-Hir, le bateau de pêche "Saint JEAN-PIERRE" appartenant à Guillaume GUENA a été démoli. La force des vagues était telle que l'étrave est restée attenante à la chaîne de mouillage tandis que le reste de la coque a été projeté sur les rochers de Sainte Anne.

*- le 27 mars 1927, Après les vêpres, salle PELLEN, Monsieur SAINT-SERNIN, pharmacien-chimiste en chef de la marine, a fait aux agriculteurs une conférence avec projections lumineuses sur les engrais chimiques en agriculture.

*
* * *

*- le 18 mars 1856, Yves MICHEL naît à POULHERBET... Yves MICHEL qui sera élu et réélu conseiller municipal de 1896 jusqu'en 1935 et maire de mai 1896 à décembre 1919, puis de décembre 1925 à mai 1935, soit une bonne trentaine d'années consacrées au service de la commune.

Pour être complet, ajoutons qu'il apporta pareillement sa générosité et son dynamisme au Conseil de Fabrique de la paroisse.

Il n'est pas facile d'être maire de Plougonvelin à cette époque (mais l'est-il davantage aujourd'hui?).

Commune rurale, les ressortissants disposent de faibles ressources, aussi le taux des taxes procurant les recettes doit-il être fixé avec modération. Par contre, on relève dans les comptes de la gestion municipale la très grande diversité de ces taxes: celles perçues à l'octroi sur les quantités d'alcool entrées dans la commune; celles perçues sur les chiens dont on distingue ceux "d'agrément", de "chasse", de "garde des troupeaux, des habitations et autres locaux"; celles sur les bals publics organisés au Trez-Hir et à Saint-Mathieu; sur les pianos automatiques; sur l'occupation d'emplacements de cabines et de tentes sur la plage du Trez-Hir ...

... Les impôts locaux que nous connaissons aujourd'hui sont de nature différente et de faible apport financier. Par exemple, le Conseil Municipal fixe chaque année le nombre de journées que chaque famille imposable doit consacrer à l'entretien des chemins vicinaux: c'est un impôt payé en nature, et il faudra attendre 1942 pour que le contribuable puisse choisir entre cette "corvée" ou le versement d'une "taxe vicinale" qui sera ensuite généralisée.

Les moyens financiers restent donc très modestes et pourtant les charges sont lourdes: aide aux personnes indigentes, aux femmes en couches, consultation mensuelle des nourrissons, alimentation du Bureau de bienfaisance, fonctionnement des écoles: de garçons et de filles au Bourg, mixte à Saint-Mathieu, entretien des édifices publics: mairie, église, local de la pompe à incendie ... Le goémon attire les convoitises, il faut en surveiller la récolte et désigner à cet effet chaque année une douzaine de gardes-goémonniers pour les grèves de PORSMILIN, TREZ-HIR, PERZEL, POULHIZAN, TREMEUR, GAUDINA, VAERE, ROPETS, St-MATHIEU.

Plougonvelin prend de l'importance; les coloniaux sont installés à BERTHEAUME, le TREZ-HIR attire les personnes qui viennent "en villégiature" pour des séjours plus ou moins longs et elles demandent des commodités: téléphone, agence postale, propreté de la plage et des dunes ... surveillance des mœurs...!

L'électricité est à la portée de tous... dans les villes ... pas à la campagne où l'on s'éclaire avec des lampes à acétylène ou au pétrole et à la bougie. Les possibilités financières des communes rurales ne sont pas à la mesure du coût élevé de l'électrification, aussi le conseil municipal participe-t-il activement à la formation d'un syndicat intercommunal destiné à faciliter le financement de cette importante réalisation.

A partir de 1925 l'électricité arrivera à Plougonvelin, mais il faudra plusieurs années pour que tous les habitants en bénéficient. Il n'empêche qu'au Bourg, en 1929, on procède à l'installation de quatre lampes électriques pour "allumage à la nuit, extinction à 10 h".

Mais le principal souci des élus locaux, celui qui

les mobilise en permanence, est l'entretien des "chemins de ferme" et des "chemins vicinaux". A chacune de ses délibérations, le Conseil Municipal aborde le sujet et décide de solutions malheureusement partielles, donc insuffisantes.

En 1930, l'état de ces chemins est déplorable. Financièrement leur entretien dépasse de beaucoup les moyens de la commune. Le Maire, appuyé par son Conseil, informe le Préfet de cette situation en donnant entre autres arguments "car, aux charrois justifiés des exploitations agricoles s'ajoute la forte circulation automobile étrangère à la commune pendant la belle saison ... tout cela nous entraîne à demander l'aide du Département pour l'entretien des chemins vicinaux qui longent la côte"...

Le Conseil Général va participer à cet entretien au cours des années suivantes, mais en raison du développement du tourisme, du remembrement, de la modernisation des exploitations agricoles, l'amélioration et l'entretien des routes, chemins d'exploitation, chemins vicinaux, encore aujourd'hui, restent à l'ordre du jour.

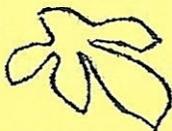
*
* *
*

On le voit, l'activité d'Yves MICHEL, "le vieux maire" comme le nommaient familièrement ses administrés, s'est située à la charnière entre deux modes de vie: celui consécutif à un certain isolement, la route de Brest au Conquet en fixant la frontière, et celui du désenclavement favorisé par les moyens de transports modernes: tramway électrique, automobiles ... et de communication: téléphone, presse ...

Si l'on ajoute les problèmes qu'il eût à résoudre pendant les quatre années de la guerre 1914-1918 on estime légitimes et la grande sympathie que chacun lui témoignait à Plougonvelin et la distinction dont il fut l'objet.

(à suivre)

Jacques RONGIER



Répondre aux appels du monde, nous rendre solidaires de toutes les femmes et de tous les hommes qui souffrent et qui espèrent, voilà une fidélité à Jésus-Christ et à l'Evangile; un chemin de conversion, une porte d'entrée en Carême.

ENRACINES DANS UN PEUPLE. FAIRE CAREME EN 1988.
Pour nous rendre solidaires des peuples qui souffrent, sachons nous ouvrir à l'actualité:

* Savez-vous qu'en 1987, à la fin du XXème siècle, 3 millions de personnes en France ne savent ni lire, ni écrire? C'est à peine croyable! A l'échelle de notre planète, le fléau de l'analphabétisme touche plus de 850 millions d'êtres humains.

Vous l'imaginez: cela représente pour chacune de ces personnes un handicap considérable au travail, dans les relations, dans les démarches administratives, chez les commerçants... C'est vivre avec la menace permanente d'être abusé, trompé, volé. C'est ne pas pouvoir accéder à une qualification professionnelle et donc à un revenu stable... C'est finalement vivre exclu.

* 800 millions d'hommes et de femmes ne mangent pas à leur faim...

* Au Pakistan, un million et demi d'enfants sont employés dans la fabrication des tapis. Certains ont à peine 6 ans...

* En Thaïlande, le quart de tous les enfants de moins de 16 ans, travaillent de façon régulière, dont 2 millions dans des ateliers clandestins, appelés "usines à sueur"...

* Dans notre quartier, dans notre commune, combien de personnes sans travail, de jeunes sans emploi, de familles ignorantes de leurs droits...

L'ESPRIT DU CHRIST est présent et agissant au coeur des réalités humaines, ici et partout. Il nous provoque à nous engager à notre tour dans une "marche pour la vie".

Toutes ces situations nous révoltent. C'est pourquoi nous sommes invités à prendre notre part dans l'action d'aide au développement... Nous y penserons tout spécialement le dimanche 20 Mars (5ème dim. de Carême), à l'occasion de NOTRE OFFRANDE DE CAREME...

